



**31 JANVIER 2019**

## FAITS SAILLANTS

- Présentation de vœux de Nouvel An à la presse : Me Mountaga Tall prône pour un traitement égal entre les médias privés et publics  
([L'Indicateur du Renouveau/Malijet](#) du 30 janvier 2019)
- Parti présidentiel : Baber Gano dénonce un complot éventré contre le RPM  
([L'Indicateur du Renouveau/Malweb](#) du 30 janvier 2019)
- Sincérité des groupes armés signataires de l'Accord de paix mise en cause : réveil tardif du patron des Nations-Unies, Mahamat Saleh Annadif, au Mali ?  
([Le Pays/Malijet](#) du 31 janvier 2019)
- Insécurité au Mali : Bamako bascule à son tour dans la violence  
([L'Indicateur du Renouveau/Malijet](#) du 31 janvier 2019)
- Côte d'Ivoire : accusé par Amnesty de violer la liberté d'expression, le gouvernement dément  
([Jeune Afrique](#) du 31 janvier 2019)
- Hausse des frais d'inscription: les députés montent au créneau  
([RFI](#) du 31 janvier 2019)



## POLITIQUE

### NOTRE PARTI / L'OPPOSITION

L'Indicateur du Renouveau/Malijet du 30 janvier 2019 - Y. Doumbia

#### **PRÉSENTATION DE VŒUX DE NOUVEL AN À LA PRESSE : ME MOUNTAGA TALL PRÔNE POUR UN TRAITEMENT ÉGAL ENTRE LES MÉDIAS PRIVÉS ET PUBLICS**

**EXTRAIT :** « Comme il le fait en début de chaque nouvelle année, le président du Congrès national d'initiatives démocratiques (Cnid-Faso Yiriwaton), Me Mountaga Tall a présenté ses vœux de Nouvel An 2019 à la presse hier, mercredi 30 janvier 2019. L'occasion pour lui de non seulement dénoncer les atteintes aux libertés, dont celles de la manifestation et de la presse, mais aussi demander la dépénalisation des délits de presse. Aussi, a-t-il demandé le traitement égal entre les médias privés et publics. »

## POLITIQUE

### LE GOUVERNEMENT / LA MAJORITÉ

L'Indicateur du Renouveau/Malweb du 30 janvier 2019 - Y. Doumbia

#### **PARTI PRÉSIDENTIEL : BABER GANO DÉNONCE UN COMLOT ÉVENTRÉ CONTRE LE RPM**

**EXTRAIT :** « Face aux nombreux départs au sein du Rassemblement pour le Mali (RPM), son secrétaire général, Baber Gano, a laissé entendre que le parti a récemment échappé de justesse aux attaques des prédateurs politiques. Pis, il a averti les partants "qu'ils vont regretter de leur choix dans les prochains jours, car le RPM demeure un parti à envier". »

.....

L'Indicateur du Renouveau/Malijet du 31 janvier 2019 - Soumaila T. Diarra

#### **INSÉCURITÉ AU MALI : BAMAKO BASCULE À SON TOUR DANS LA VIOLENCE**

**EXTRAIT :** « Si la capitale malienne échappe dans une moindre mesure aux actes terroristes, une ambiance de gangstérisme y règne. Depuis l'assassinat de l'imam Abdoulaziz Yattabaré sur le chemin de sa mosquée, plus un jour ne passe sans drame à Bamako. On pourrait y voir une signature de la « voyoucratie », cette horde de brigands à la solde des puissants réseaux, mais le pourrissement de la situation sécuritaire là où siège le pouvoir est une conséquence indirecte du délitement de l'État central. »



L'Indicateur du Renouveau/Malijet du 31 janvier 2019 - La Rédaction

## **AFFAIRES DE « CHIPS » SOI-DISANT TOXIQUES : LE MSHP À TRAVERS L'ANSSA DÉMENT**

**EXTRAIT :** « Les rumeurs autour de la présence de matières plastiques et inflammables dans les croquettes communément appelées « Chips » très prisées par les tout-petits. Dans le souci de préserver la santé des populations, le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique a instruit à ses services notamment l'Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire des Aliments, le Laboratoire national de la Santé et la direction Régionale de la Santé du district de Bamako, de mener des investigations sur la question. Au terme de ses analyses et investigations, il ressort que les croquettes en question ne contiennent pas de substances plastiques et apparentées, ni de mycotoxines et ni de germes. »

## **FACE À LA CRISE**

Le Pays/Malijet du 31 janvier 2019 - Fousseni Togola

## **SINCÉRITÉ DES GROUPES ARMÉS SIGNATAIRES DE L'ACCORD DE PAIX MISE EN CAUSE : RÉVEIL TARDIF DU PATRON DES NATIONS-UNIES, MAHAMAT SALEH ANNADIF, AU MALI ?**

**EXTRAIT :** « À l'occasion de la cérémonie à l'honneur des soldats tchadiens tombés à Aguelhok le 20 janvier 2019, Mahamat Saleh Annadif, représentant spécial du secrétaire général des Nations-Unies, s'est penché sur l'accord pour la paix et la réconciliation nationale issu du processus d'Alger censé ramener la paix au Mali. À travers son allocution du 27 janvier dernier, on ne peut que se sentir interpellé en ce qui concerne une réévaluation de ce document. M. Annadif remet en cause la sincérité de certains groupes signataires face à la récurrence des atrocités dues à des groupes dont des membres sont connus des milieux. Selon le patron des Nations Unies au Mali, les zones dans lesquelles les soldats étrangers engagés au chevet du Mali interviennent sont aussi connues être des espaces occupés par les groupes armés signataires de l'accord de paix. Alors, il y a urgence à revoir les choses, car la sincérité des ex-rebelles est remise en cause. »



Le Pays/Malijet du 31 janvier 2019 - Fousseni Togola

## **CONCLUSIONS DE L'ATTAQUE DE KOULOGON PEUL : 36 CIVILS PEULS TUÉS, 173 CASES ET 59 GRENIERS PILLÉS ET INCENDIÉS**

**EXTRAIT :** « Dans le but de déterminer les circonstances ayant engendré l'attaque survenue le 1er janvier 2019 dans le village de Koulogon Peul et ayant causé la mort d'une trentaine de personnes, une mission d'enquête avait été déployée sur le lieu entre le 7 et le 11 janvier 2019. Cette mission se devait aussi d'identifier les présumés auteurs afin de situer les responsabilités. Pour mener cette opération, huit (8) chargés des droits de l'homme et deux officiers de Police des Nations-Unies se sont donné les mains pour aboutir à des conclusions qui ont été intitulées « Conclusions de la mission d'enquête spéciale sur de graves abus des droits de l'homme à Koulogon-Peul, dans la région de Mopti ». C'est à travers un communiqué publié le 29 janvier 2019 que la MINUSMA et le Haut-Commissariat des Nations-Unies aux droits de l'homme ont délivré le contenu de ces conclusions. »

## **ACTU AFRIQUE**

Jeune Afrique du 31 janvier 2019

## **CÔTE D'IVOIRE : ACCUSÉ PAR AMNESTY DE VIOLER LA LIBERTÉ D'EXPRESSION, LE GOUVERNEMENT DÉMENT**

**EXTRAIT :** « Le gouvernement ivoirien a nié mercredi violer la liberté d'expression, comme l'en accuse Amnesty International. L'organisation cite notamment le cas du député Alain Lobognon, condamné mardi à un an de prison pour un tweet. »



RFI du 31 janvier 2019

## **CAMEROUN: MAURICE KAMTO INTERROGÉ EN DÉTENTION PAR LA POLICE JUDICIAIRE**

**EXTRAIT :** « L'opposant camerounais Maurice Kamto a été interrogé par la police judiciaire mercredi après-midi 30 janvier. Deux jours après son interpellation au domicile de l'un de ses soutiens à Douala, l'ancien candidat à la présidentielle est toujours détenu à Yaoundé. Les charges qui pèsent contre Maurice Kamto sont lourdes : rébellion en groupe, hostilité contre la patrie, trouble à l'ordre public et insurrection, l'infraction la plus forte de toutes celles qui ont été présentées ce mercredi après-midi. On reproche à l'ancien candidat à la présidentielle l'appel à manifester lancé à ses militants, ce que Maurice Kamto appelle les « marches de résistance » pour dénoncer de nouveau le résultat de la présidentielle d'octobre dernier. Les autorités accusent également des militants de son parti, le Mouvement pour la renaissance du Cameroun, le MRC, d'être responsables des actes de vandalisme contre les ambassades du Cameroun à Paris et Berlin, samedi dernier. Notamment d'avoir détruit des symboles de l'Etat. »

## **ACTU INTERNATIONALE**

RFI du 31 janvier 2019

## **HAUSSE DES FRAIS D'INSCRIPTION: LES DÉPUTÉS MONTENT AU CRÉNEAU**

**EXTRAIT :** « Au cours d'une audition de la ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal, plusieurs parlementaires de l'opposition, mais également de la majorité, ont demandé la suspension de la hausse des frais d'inscription à l'université pour les étudiants extracommunautaires. Une proposition rejetée par la représentante du gouvernement. »



France 24 du 31 janvier 2019

## **BREXIT : LE PARLEMENT BRITANNIQUE VEUT QUE T. MAY RENÉGOCIE, BRUXELLES RESTE INFLEXIBLE**

**EXTRAIT :** « L'amendement à l'accord sur la sortie de l'UE demandant le remplacement du "backstop" nord-irlandais par des mécanismes alternatifs a été adopté, mardi, par 317 voix contre 301 à la Chambre des Communes. Un pari réussi pour Theresa May. À deux mois exactement de la date prévue pour le Brexit, les Européens avaient à nouveau les yeux rivés sur la Chambre des communes, mardi 29 janvier, où les députés britanniques se sont prononcés sur sept amendements au projet de retrait négocié par Theresa May, qu'ils ont rejeté le 15 janvier dernier par 432 voix contre 202. L'amendement du conservateur Graham Brady demandant le remplacement du "backstop" nord-irlandais par des mécanismes alternatifs a été adopté par 317 voix contre 301. Prévu pour n'entrer en vigueur qu'à défaut d'autre solution à l'issue d'une période de transition, ce dispositif stipule que le Royaume-Uni demeure dans un "territoire douanier unique" avec l'Union européenne, ce qui limiterait la capacité de Londres à négocier des traités commerciaux avec des pays tiers. »

## **SPORTS**

RFI du 31 janvier 2019

## **LE SÉNÉGALAIS MBAYE DIAGNE RECRUTÉ PAR GALATASARAY**

**EXTRAIT :** « L'attaquant international Mbaye Diagne (27 ans, 3 sélections) qui évoluait dans un autre club d'Istanbul depuis un an, à Kasimpasa (D1 turque), s'est engagé avec Galatasaray. Arrivé libre en provenance du Tianjin Teda en Chine l'hiver dernier, Mbaye Diagne est actuellement le meilleur buteur en Europe avec 20 réalisations. »



## INSOLITE

20 Minutes du 31 janvier 2019

### **NORD: LA CONDUCTRICE ALCOOLISÉE CONFOND LA VOIE DE CHEMIN DE FER AVEC LA ROUTE**

**EXTRAIT :** « Elle cherchait un raccourci que jamais elle ne trouva. Dans la nuit de dimanche à lundi, une conductrice a été interpellée par les gendarmes de la brigade d'Hallennes-les-Haubourdin dans une situation, comment dire, compliquée. Elle était coincée sur une voie de chemin de fer. C'est une histoire qui prête à sourire mais qui aurait pu terminer très mal. La nuit dernière, une femme circulait à bord de sa voiture dans la commune de Wavrin, près de Lille, dans le Nord. Selon ses déclarations, elle souhaitait tourner et emprunter la route départementale 241. Le problème, c'est qu'elle a bifurqué trop tôt, s'engageant sur un passage à niveau et continuant pendant quelques mètres sur la voie ferrée. Encastrée dans les rails, sa petite citadine a refusé d'aller plus loin, que ce soit en marche avant ou en marche arrière. Les gendarmes sont arrivés rapidement sur place, permettant à l'automobiliste de sortir de ce mauvais pas. Heureusement, aucun train ne circulait sur cet axe à ce moment. Dans le doute, les militaires ont tout de même fait souffler la conductrice dans le ballon. Avec une alcoolémie approchant les 2g, la rescapée s'est vue suspendre immédiatement son permis de conduire. Elle sera convoquée ultérieurement devant le TGI de Lille. »